

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

**5 ANNÉES D'ÉTUDES
POUR UN
TEL SALAIRE ?**

LE SNES SE BAT POUR
LA REVALORISATION
DES SALAIRES

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 15/12/21
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito	p. 1 p. 2	3 mois d'éduca- tion en Sarthe	p. 3
Le mot du retraité	p. 2 p. 3	De la démocra- tie...syndicale	p. 4



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ

L'ÉDITO

Comptes et mécomptes

par Laurent Blancs

Alors que les enseignants se sentent plus que jamais méprisés, déconsidérés, maltraités, la Cour des comptes a trouvé le moyen de cracher une nouvelle fois sur toute une profession dans un énième rapport consacré à l'absentéisme des professeurs. Tout en reconnaissant (cela a dû être douloureux !) que les enseignants sont, en moyenne, moins absents que les salariés du privé, la Cour propose tranquillement d'organiser les formations pendant les congés scolaires, de diffuser des cours enregistrés aux élèves ou encore d'imposer aux enseignants le remplacement des collègues absents.

À l'heure où le nombre de démissions explose, où il n'y a jamais eu aussi peu de candidats aux concours de recrutement, où les moyens de remplacement font tellement défaut que certains rectorats recrutent des enseignants par le biais de petites annonces ou font appel aux retraités, la Cour des comptes n'a pas un mot sur cette crise

massive de l'École. Tout observateur un tant soit peu objectif peut pourtant constater l'effondrement de l'attractivité du métier.

Les explications ne manquent pas : perte de sens, management brutal et maltraitant, dénigrement, déconsidération sociale, sans oublier les salaires.

Car nous sommes face à un profond processus de paupérisation des enseignants.

Rappelons qu'aujourd'hui un professeur néotitululaire débute sa carrière avec un salaire équivalent à 1,2 SMIC.

Rappelons que, depuis 2010, le point d'indice n'a connu qu'une revalorisation de 1,2 % !

Rappelons que les enseignants ont des rémunérations inférieures de 25 % à celles des autres cadres catégorie A de la Fonction Publique d'État.

Rappelons encore qu'une très récente étude universitaire dresse un constat accablant en montrant que « pour que les enseignants (actuels) retrouvent, sur leur cycle de carrière, les mêmes

espérances de gains que leurs aînés, recrutés en 1981, il faudrait revaloriser les salaires d'au moins 40 % ».

Face à une situation aussi catastrophique, le gouvernement a évidemment réagi. À sa façon : la ministre de la Fonction Publique a, toute honte bue, annoncé qu'il n'y aurait aucun dégel du point d'indice l'année prochaine. Avec une inflation aux alentours de 3 % cette décision équivaut à un nouveau et substantiel recul du pouvoir d'achat. En 5 ans de ministère Blanquer, le bilan, en ce domaine comme dans tant d'autres, est déplorable. Quelques primes (dont la dérisoire et pathétique prime informatique, qui ne concerne d'ailleurs pas tous les personnels) ne suffisent pas à masquer le fait que ce ministre, qui vit dans un monde parallèle et se targue d'être le ministre de la « revalorisation historique » des enseignants, est surtout celui de leur appauvrissement.

Le SNES-FSU a toujours porté la revendication d'une nécessaire revalorisation salariale. Plus que jamais nous réaffirmons que cette revendication est prioritaire.

Le SNES-FSU exige un dégel immédiat du point d'indice et sa revalorisation pour, dans un premier temps, compenser la perte de pouvoir d'achat induite par l'inflation. Mais cette mesure d'urgence serait insuffisante à rattraper les pertes passées. Avoir des enseignants dignement payés devrait être une priorité pour tous les politiques de ce pays. La crise formidable que connaît l'Éducation Nationale devrait être un des sujets majeurs de la campagne présidentielle. La focalisation sur les thématiques nauséabondes de l'identité, de l'immigration, de la sécurité en dit long sur l'état de déliquescence de notre classe politique et sur le mal qui frappe notre démocratie.

Porte-parole des personnels le SNES-FSU continuera de porter ses revendications pour reconstruire une École laïque, démocratique et émancipatrice, portée par des personnels dont la dignité et le pouvoir d'achat doivent être restaurés d'urgence. Nous n'y arriverons que par la mobilisation de toutes et de tous. Ne nous résignons pas, luttons encore et toujours pour faire triompher nos idées.

« Le mot du retraité »

En route vers la fin du quinquennat sans avoir pu rencontrer le président de la République malgré les demandes réitérées des syndicats. Pourtant 15 millions de citoyens sont concernés.

Nos revendications sont légitimes. L'augmentation des retraites et pensions de base est une nécessité après les pertes subies (de 10 à 12 % du pouvoir d'achat). La loi grand âge promise est abandonnée avec la disparition des services de proximité et les difficultés rencontrées pour accéder au numérique.

Dans le cadre d'une journée nationale d'action nous avons arpenté le bitume manceau le 5 octobre, nous étions plus de 400 d'après la presse et ce bien que la pandémie ait empêché des retraités de sortir. Nous étions entre 15 et 20 000 manifestants dans les rues parisiennes le 2 décembre.

Nous ne baisserons pas les bras et continuerons à faire entendre nos légitimes revendications à travers des luttes futures.

C. Laplagne

**RÉDUIRE L'ENSEIGNEMENT
DU COLLÈGE À
L'ACQUISITION DE
COMPÉTENCES DE BASE,
C'EST PAS UN PEU...**

LE SNES DÉFEND L'UNITÉ
DU SECONDAIRE, LA QUALITÉ
ET LA DIVERSITÉ DES ENSEIGNEMENTS



**ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ**

Le second degré dans la Sarthe, dans la presse et dans le rétroviseur (octobre – décembre)

par Lionel Quesne

23 septembre : manifestation de l'Éducation devant Paixhans pour dénoncer les suppressions de postes (enseignants, infirmières, médecins...), les classes surchargées et exiger une revalorisation urgente des traitements de tous les personnels. Autant de sujets qui ne semblent concerner ni le se-unsa ni le sgen-cfdt...

11 octobre : au lycée Touchard-Washington dix jeunes et six adultes ont été formés pour devenir « sentinelles contre le harcèlement scolaire ». On peut leur indiquer un cas à traiter en priorité, un récidiviste assez haut placé dans l'organigramme.

14 octobre : la semaine précédente le Maine libre titrait un de ses articles des pages France : « L'Université au bord de l'implosion » en ajoutant ce sous-titre « Avec moins d'enseignants, l'Université n'arrive plus à accueillir des étudiants toujours plus nombreux ». Ce texte mettait tout particulièrement l'accent sur l'UFR Staps de Rennes où un enseignant regrettait une rentrée qui allait se faire avec trois semaines de retard ce qui n'empêchait pas qu'il y aurait quand même « des dysfonctionnements, faute de postes supplémentaires » et de prédire « certains cours n'auront pas lieu, c'est sûr ». Ceux qui auront lieu se feront avec un taux d'encadrement de 44 étudiants par enseignant.

Le 14 du même mois, ce journal confirmait qu'il ne s'agissait pas d'une situation isolée en rendant compte, cette fois-ci dans ses pages locales, d'une « marche noire des étudiants en sports et de leurs enseignants » la veille, au Mans. Ces manifestants réclamaient la création de neuf postes pour former les 470 étudiants accueillis en première année et pour soulager un peu les enseignants obligés d'effectuer, en moyenne, 110 heures supplémentaires par an.

Voilà le sort qui attend nos élèves passés par le collège et le lycée. Et s'ils redoublent, change de voie ou abandonnent, on dira que c'est parce qu'il n'y a pas assez eu d'efforts de faits sur l'orientation.

15 octobre : Dans la Sarthe comme ailleurs en France, journée d'hommage à notre collègue Samuel Paty. Hommage bâclé, préparé dans des conditions indignes. Ou plutôt, organisé, comme le reste, dans la hâte et la précipitation. Des chefs d'établissement prévenus seulement une semaine à l'avance, des équipes prises de cours pour tenter de mettre sur pied quoi que ce soit d'un peu collectif et au final, comme d'habitude, chacun prié de bricoler ce qu'il pouvait dans son coin. Une totale impréparation que l'on peut excuser tant il est vrai qu'un anniversaire ne peut pas se prévoir.

Il y a un an, il avait fallu se battre contre notre administration pour arracher la possibilité d'honorer un collègue disparu dans des conditions atroces dans l'exercice de ses fonctions. Il y avait une possibilité de faire oublier ce premier ratage. Il n'en a rien été. Mais ce n'est pas grave, l'important étant que des ministres, celui de la rue de Grenelle en tête, aient pu se faire photographier en tenant de mâles propos sur la laïcité, la République et la France qui ne tremblent pas devant la barbarie. À tel point que l'on se demande même si la fin tragique de notre collègue n'a pas été instrumentalisée à des fins électorales à l'heure où la campagne semble se focaliser sur la réponse à ce qui serait le seul et unique problème : l'immigration.

16 octobre : sports, toujours. Le directeur du groupe scolaire Saint-Charles – Sainte-Croix a demandé au rectorat l'autorisation d'ouvrir la spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives ». C'est vrai, ce serait dommage de ne pas utiliser le très beau mur d'escalade de cet établissement. Équipement dont ne disposent pas bien des lycées publics pour la bonne et simple raison qu'ils ne disposent même pas d'un gymnase qui leur soit propre. Avec une petite prière, les vœux du directeur seront certainement exaucés.

18 novembre : L'école hors contrat de Mme Dolo-Canal, baptisée « école Libération en raison d'une installation envisagée avenue... de la Libération, se voit refuser son permis de construire par la mairie du Mans. Ce dont s'offusque son partenaire financier Laurent Palmier, PDG du réseau Sécuritest, concerné familialement par les troubles neuroatypiques que se propose de prendre en charge le projet de l'ancienne candidate à la mairie. En somme tout ceci pourrait se résumer à deux poncifs : « vae victis » et « charité bien ordonnée... »

4 décembre : avant même l'ouverture de la saison des portes ouvertes, le proviseur du lycée Touchard profite des colonnes du Maine libre pour faire de la retape en direction des 3es et pour redorer son blason en se présentant comme un magicien capable de multiplier les classes et de diminuer les effectifs par division, tout cela à moyens constants. Comment ? Pour une fois le prestidigitateur nous révèle son truc : en supprimant tous les dédoublements. Magique ! C'est simple mais il fallait y penser ! Et sans dégâts pédagogiques collatéraux ?

11 décembre : Nous apprenons par la presse locale qu'en Sarthe, « La reconquête » est en marche. Et qui pour y implanter le parti zemmourien ? Sébastien Buard, prof de lettres modernes de son état. Ce triste sire s'était déjà fait connaître de la profession pour avoir fait fonction de principal adjoint au collège Anne Frank auquel il avait fait mettre les deux genoux à terre. Ni fleur ni couronne mais des pleurs et des grincements de dents chez des collègues qu'il avait sévèrement malmenés. C'est peut-être le nom qui ne lui revenait pas : Anne Frank. Après tout ce n'était pas une juive française. Il avait ensuite officié au lycée Sud où il avait préparé le concours de personnel de direction, qu'il avait obtenu. Lors de sa stagiairisation, il avait été exfiltré en urgence du lycée Bellevue pendant les vacances d'automne avant d'être prié de rejoindre son corps d'origine.

Il s'était depuis signalé sur les réseaux sociaux en appelant les professeurs à soutenir le Zigoto pétainiste. En ce 11 décembre un pas de plus a été franchi. Le lettré distingué, qui doit particulièrement apprécier l'œuvre de Roger Vercelet, est devenu délégué départemental du parti Z'haine et de ce fait grand stratège de la Reconquista. Honte à lui. Le collègue où il sévit actuellement portait précédemment le beau nom de « Maroc ». Ne lui dites surtout pas, il en ferait une jaunisse.

De la démocratie ... syndicale en Sarthe

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Un petit retour sur les élections internes au sein de notre fédération qui se sont déroulées du 4 au 25 novembre dernier.

Au plan national, alors qu'il se partage avec ses camarades (notamment le SNEP, SNUEP...) une partie des personnels du second degré en terme de champ de syndicalisation, le SNES, reste encore dans cette élection, de manière claire, au plan national, le syndicat le plus volumineux dans la fédération aussi bien en nombre d'adhérents qu'en nombre de votants.

Sur le plan national, aussi bien au sein de la FSU, qu'au sein du SNES, c'est la tendance Unité&Action qui reste nettement majoritaire devant la tendance École Émancipée.

Si l'on considère chaque syndicat national membre de la fédération, U&A est majoritaire dans 20 des 22 syndicats, ÉÉ étant majoritaire dans deux (au SNUITAM et au SNPES-PJJ).

Au plan national, le rapport d'activité est largement validé par le vote et ce sont les encarts B pour la fenêtre 1 et A pour la fenêtre 2 qui sont majoritaires.

Au plan local, un peu moins de 27 % des adhérents de la FSU se sont exprimés valablement sur les tendances. Ce nombre baissant pour le rapport d'activité, majoritairement approuvé toutefois.

La SD FSU de la Sarthe a toutefois une image un peu déformée par rapport au niveau national et à la majorité des sections départementales.

1^{re} Spécificité, c'est le SNUIPP qui localement compte le plus d'adhérent.e.s en Sarthe devant le SNES, le SNUITER, le SNUEP, le SNETAP, le SNEP, le SNESUP, le SNUTEFI et le SNICS ... (les autres syndicats de la fédération ayant moins de 10 adhérents).

Aussi si nos camarades du SNUIPP ont massivement fait campagne pour voter avec un taux de plus de 48 % de votants, il n'en a pas été de même dans tous les syndicats de la fédération. Trois d'entre eux n'ont eu aucun suffrage exprimé, l'un d'entre eux étant notamment en pleine rénovation de ses statuts du fait d'une fusion récente.

C'est particulièrement le cas au SNES où malgré des messages de relance de la part de l'équipe du bureau départemental et des soutiens dans certains établissements, la participation est restée très faible : 18 % des inscrits. Peut-être fut-il difficile d'être sur tous les fronts ? Rappelons que c'était aussi la période d'ouverture du serveur pour les mutations INTER (du 9 au 30 novembre).

Autre particularité, c'est la tendance ÉÉ qui est arrivée en tête de la FSU en Sarthe comme dans huit autres sections départementales ou hors de France sur les 102 que compte la FSU (Nouvelle-Calédonie et Polynésie mises à part). Partout ailleurs, la tendance U&A reste majoritaire.

Les votes sur les deux fenêtres tombant respectivement à un peu plus de 24 % et un peu moins de 24 % de votants. Le dernier vote exprimant majoritairement l'idée par le vote de l'encart A sur la fenêtre 2 que si la FSU a légitimement toute sa place dans certains collectifs, en tant que fédération syndicale, il ne saurait être question pour elle de les laisser la suppléer ou de s'y fondre aveuglément sans égard pour nos mandats.

Aussi au vu de ces résultats et à l'approche de futures échéances électorales en 2022, non seulement politiques mais aussi professionnelles, il est important de rappeler l'importance du vote, la nécessité de voter pour peser sur les décisions et permettre au SNES d'exercer toutes ses activités en pesant de tout son poids.

Parlez-vous éducatif ?

*Petit lexique à l'usage de celles et ceux qui auraient tendance, et on ne les en blâme pas, à perdre leur latin et le reste.
Aujourd'hui :*

A, comme :

Arrêt des notes* : expression généralement suivie de la formule « Ah zut, il m'en manque une ! Cette exclamation de dépit trouve logiquement son prolongement dans un « bon, demain je leur fais une petite interro sur 10 »

On s'attendrait à ce que ce vocable tende à tomber en désuétude avec le passage à l'évaluation par compétences. On n' imagine effectivement pas recevoir un message de l'administration indiquant : « mardi 25 novembre, arrêt des compétences ». On n'arrête pas comme ça les compétences. Une compétence, c'est pour la vie. Cependant on voit subsister, côte à côte les deux systèmes ce qui génère parfois des cohabitations surprenantes en terme de cohérence.

*Synonymes : couperet.